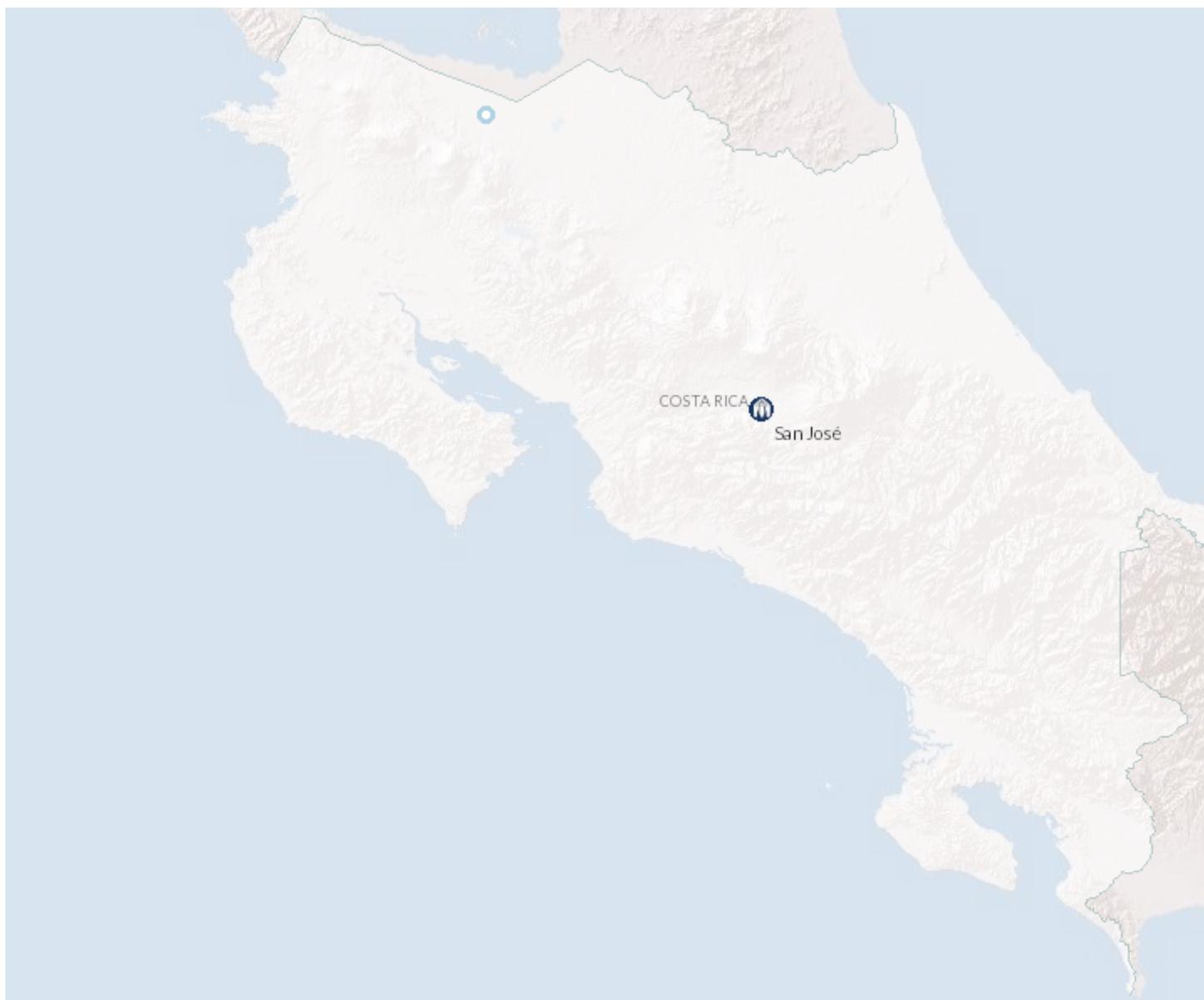


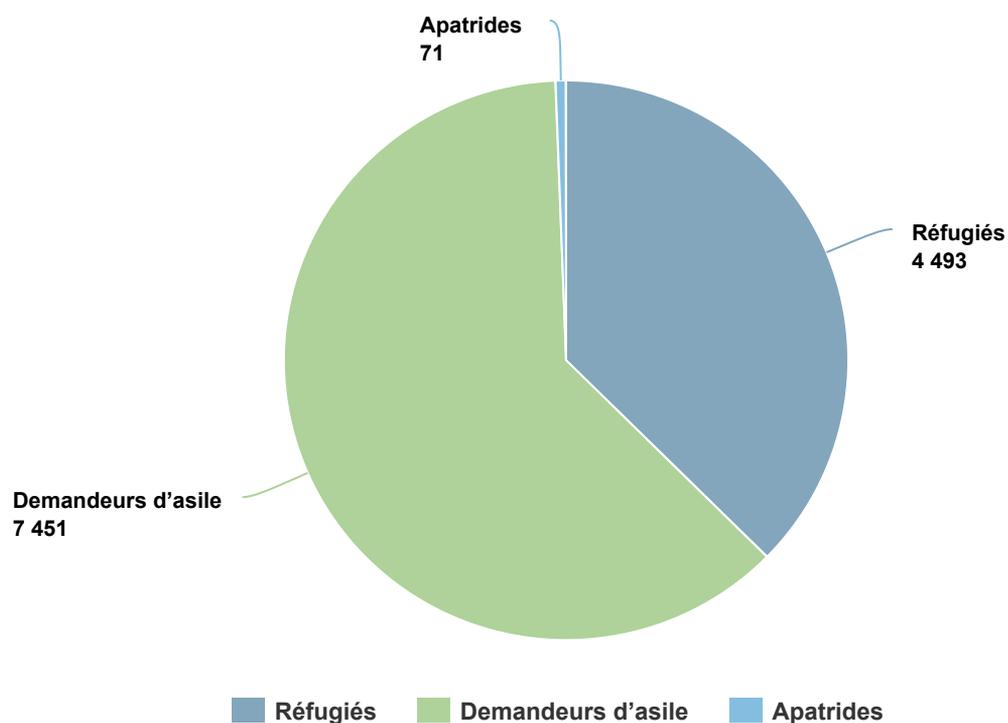
Opération: Costa Rica



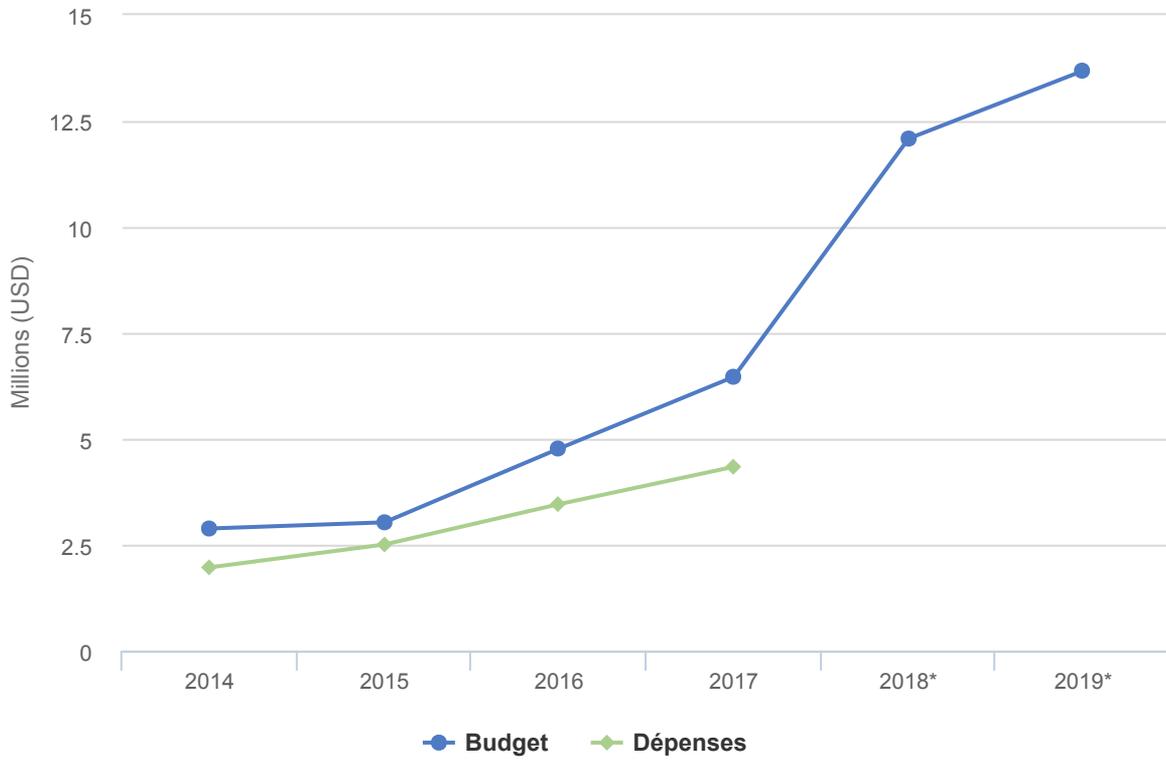
Personnes relevant de la compétence du HCR

+ 51% EN 2017

| | |
|-------------|--------|
| 2017 | 12,015 |
| 2016 | 7,953 |
| 2015 | 8,705 |



Budgets et Dépenses - Costa Rica



Environnement opérationnel

Le Costa Rica est devenu un pays d'asile et un pays de transit de premier plan pour les réfugiés qui fuient les principales crises en cours dans la région et les personnes qui participent à des mouvements mixtes aux Amériques. Le Costa Rica est une destination pour les réfugiés provenant du Venezuela (République bolivarienne du), du Nord de l'Amérique centrale, de la Colombie, et, tout récemment, du Nicaragua. Le Costa Rica a également été un pays de transit pour les Cubains, les Haïtiens et les ressortissants de pays africains et asiatiques qui se dirigeaient vers le nord. Ces tendances à la hausse devraient perdurer en 2019 et au cours des années suivantes.

En tant que pays pilote pour la mise en œuvre de la stratégie pluriannuelle et de partenariats multiples et du Cadre d'action global pour les réfugiés (CRRF), le Costa Rica a joué un rôle stratégique de premier plan, en créant un espace de protection et d'intégration pour répondre aux situations de réfugiés de la région. Le pays a progressivement revu son cadre juridique et politique pour modifier le système de détermination du statut de réfugié, ainsi que pour inclure le principe de non-refoulement, des garanties au sujet de l'entrée illégale et des approches intégrant les critères d'âge, de genre et de diversité ; les demandeurs d'asile se sont en outre vu accorder le droit de travailler trois mois après la date de dépôt de leur requête. Des protocoles ont été mis en place pour assurer la protection des mineurs isolés, ainsi que des victimes de violences sexuelles et de genre, de la traite et du trafic de personnes. En cas de rejet de leur demande, les demandeurs d'asile peuvent faire appel de la décision auprès d'une juridiction de seconde instance, le Tribunal administratif des migrations.

Les réfugiés et les demandeurs d'asile au Costa Rica sont issus de milieux socio-économiques très divers et beaucoup ont des besoins de protection particuliers, nécessitant des interventions d'intégration et d'assistance sur mesure.

Le cadre juridique du pays autorise les demandeurs d'asile et les réfugiés à accéder, sur un pied d'égalité avec les nationaux, aux services essentiels, c'est-à-dire aux prestations sociales destinées aux populations vulnérables vivant dans l'extrême pauvreté, à l'enseignement public, aux bourses d'études et à l'aide à l'insertion professionnelle. Malgré ce cadre juridique et politique très favorable, le Costa Rica continue de faire face à des défis en matière de sécurité, de chômage et de finances publiques, qui pourraient avoir une incidence négative sur la durabilité de la réponse gouvernementale. La coopération internationale revêt une importance capitale.

Principales priorités

En 2019, le HCR entend en priorité :

- Maintenir son bureau de terrain à Upala, conformément à sa stratégie de protection par la présence, pour assurer l'admission sur le territoire, la prévention du refoulement, l'accès effectif aux procédures de détermination du statut de réfugié et la délivrance de documents.
- Offrir une aide au renforcement des capacités aux services de migration et au Tribunal administratif des migrations, par le déploiement de juges supplémentaires et de personnel administratif, ainsi que par la location de nouveaux locaux à San José
- Renforcer la capacité de l'Institut national d'aide sociale (IMAS), pour la fourniture d'une assistance humanitaire aux personnes éligibles relevant de la compétence du HCR.
- Consolider les aides en espèces pour compléter les autres formes d'aide humanitaire offertes aux demandeurs d'asile éligibles récemment arrivés.
- Développer les activités d'appui aux moyens de subsistance dans l'ensemble du pays, en assurant notamment des activités de formation professionnelle et d'aide à l'insertion professionnelle des Nicaraguayens.

Chiffres clés :

- 5 000 personnes relevant de la compétence du HCR bénéficient d'une aide juridique
- 3 510 personnes relevant de la compétence du HCR sont enregistrées individuellement avec un ensemble minimal de données requises
- 3 500 personnes relevant de la compétence du HCR reçoivent une aide humanitaire par l'intermédiaire de différents partenaires
- 1 900 personnes relevant de la compétence du HCR bénéficient d'une formation pour renforcer leurs moyens de subsistance
- 1 250 personnes relevant de la compétence du HCR reçoivent des conseils sur les opportunités existantes sur le marché du travail
- 50% d'aide au renforcement des capacités fournie aux fonctionnaires chargés de la détermination du statut de réfugié, qui examineront plus de 15 000 demandes d'asile
- 100 incidents déclarés de violence sexuelle et de genre, pour lesquels les victimes sont mises en lieu sûr

Budget 2019 révisé - Costa Rica | USD

Le tableau suivant présente le budget révisé par objectif pour cette opération. L'affectation des ressources au niveau des objectifs peut être modifiée en cours d'année selon l'évolution de la situation opérationnelle et des priorités. Le budget courant par pilier tel qu'il apparaît en bas du tableau est mis à jour chaque mois et remplacé par le budget final une fois l'année clôturée.

| | Pilier 1 Programme pour les réfugiés | Total |
|---|---|------------------|
| Environnement de protection favorable | | |
| Aide juridique et recours judiciaires | 646,899 | 646,899 |
| Accès au territoire | 276,951 | 276,951 |
| Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge | 249,800 | 249,800 |
| Sous-total | 1,173,650 | 1,173,650 |
| Processus de protection et documents adéquats | | |
| Conditions d'accueil | 938,508 | 938,508 |
| Enregistrement et établissements des profils | 46,024 | 46,024 |
| Procédures de détermination du statut de réfugié | 807,401 | 807,401 |
| Documents individuels | 198,096 | 198,096 |
| Sous-total | 1,990,029 | 1,990,029 |
| Sécurité face à la violence et à l'exploitation | | |
| Prévention et interventions liées aux VSS | 477,968 | 477,968 |
| Protection des enfants | 237,248 | 237,248 |
| Sous-total | 715,216 | 715,216 |
| Besoins de base et services essentiels | | |
| Santé | 481,633 | 481,633 |
| Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques | 1,962,561 | 1,962,561 |
| Sous-total | 2,444,194 | 2,444,194 |
| Autonomisation et autogestion communautaires | | |
| Mobilisation communautaire | 86,691 | 86,691 |
| Coexistence avec les communautés locales | 329,601 | 329,601 |
| Autosuffisance et moyens d'existence | 1,959,512 | 1,959,512 |
| Sous-total | 2,375,804 | 2,375,804 |
| Solutions durables | | |
| Retour volontaire | 26,172 | 26,172 |
| Intégration | 144,325 | 144,325 |
| Réinstallation | 17,448 | 17,448 |
| Sous-total | 187,945 | 187,945 |
| Direction, coordination et partenariats | | |
| Coordination et partenariats | 238,477 | 238,477 |
| Sous-total | 238,477 | 238,477 |

| | Pilier 1 Programme pour les réfugiés | Total |
|--|---|------------------|
| Appui à la logistique et aux opérations | | |
| Gestion des opérations, coordination et appui | 156,387 | 156,387 |
| Sous-total | 156,387 | 156,387 |
| Budget 2019 révisé | 9,281,703 | 9,281,703 |
| Augmentation / Diminution | 4,407,204 | 4,407,204 |
| Budget 2019 courant | 13,688,907 | 13,688,907 |
